

ÂÂ Par arrêté n°2016-73 du 6 juin 2016, portant renouvellement de la composition du comité consultatif de la réserve naturelle nationale de l'astrolème de Rochechouart-Chassenon, le Préfet de Haute Vienne a réintroduit le Comité des Usagers au sein de cette structure, collège propriétaires et usagers.

Pour rappel, le Comité des Usagers, membre du comité consultatif dans sa première version, en avait été exclu en juillet 2012.

Les lettres d'information [n°28 de septembre 2012](#) et [n°29 d'octobre 2012](#) traitent des causes et des conséquences de cette décision.